



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Boulogne-Billancourt, le 5 juillet 2023

Développer la prévention et des environnements favorables à la santé : l'Institut national du cancer s'engage à accompagner les collectivités dans la lutte contre les cancers

Dans le cadre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers, l'Institut national du cancer se mobilise pour accompagner les collectivités territoriales sur les enjeux de promotion de la santé et de prévention des cancers. Il crée le Club « Collectivités territoriales et prévention des cancers ». Alors que chaque année près de la moitié des cancers pourrait être évitée, les collectivités, qui disposent de nombreux leviers d'actions et d'un large champ de compétences (transport, achat public, éducation...), ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre les cancers.

## La nécessité d'une mobilisation des collectivités territoriales dans la lutte contre les cancers

En matière de prévention des cancers et de promotion de la santé, l'implication des collectivités est primordiale. Transports, achat public, éducation, sport, environnement et action sociale sont tout autant de leviers majeurs à activer dans le but de prévenir les cancers. Les collectivités sont en position d'agir sur l'ensemble des facteurs protecteurs et de risque de cancers. En effet, elles représentent des acteurs clés de la prévention et des relais essentiels de la Stratégie décennale à l'échelle des territoires et en particulier dans la lutte contre le tabac, la réduction des risques liés à la consommation d'alcool, la promotion de l'alimentation saine et de l'activité physique, la réduction de la prévalence du surpoids, la limitation des expositions environnementales et professionnelles, la réduction des risques infectieux, mais aussi l'amélioration de l'accès aux dépistages.

"La bataille contre les cancers ne se gagnera qu'avec l'implication de l'ensemble de la société. Cette mobilisation collective est d'autant plus importante que

l'augmentation forte des cas de cancers, liée principalement aux évolutions démographiques, nous place devant un défi que nul ne peut relever seul. Ce Club est là pour cela, pour mobiliser et aider. Il accueille toutes les collectivités qui souhaitent s'engager en faveur de la prévention des cancers. L'objectif est de fédérer les acteurs territoriaux, de leur offrir un espace d'échanges et de partage de bonnes pratiques. Ce réseau ainsi constitué bénéficiera de l'expertise scientifique de l'Institut et de son accompagnement renforcé pour la conduite des actions à l'échelle locale". Thierry Breton, directeur général de l'Institut national du cancer

Le Club a vocation à constituer un cadre d'échange de pair-à-pair, et de coopération avec les acteurs nationaux et le monde de la recherche. Il s'appuie sur une méthode nouvelle pour construire des solutions locales, adaptées aux réalités du terrain et contribuant aux objectifs nationaux.

La préfiguration du Club a permis | Télécharger la synthèse et <u>l'argumentaire</u> d'élaborer, en 2022, deux documents socles, un argumentaire et une synthèse sur la « Promotion de la santé, prévention aménagement des des cancers et territoires». Ils ont été élaborés en lien avec les collectivités qui se sont impliquées dans cette première étape. Le 3 juillet, lors de la première réunion de lancement de ce Club, ont été partagés les objectifs pour la période 2023-2025, ainsi que les grands axes de la charte qui marquera la concrétisation l'engagement des membres. Lors de la prochaine réunion qui se tiendra en novembre, celle-ci pourra être entérinée.



Focus sur les ambitions et les missions du Club «Collectivités territoriales et prévention des cancers »

Afin de mobiliser et soutenir les collectivités territoriales, l'Institut a engagé une démarche complète d'accompagnement. Elle vise à faire émerger les enjeux liés à la prévention des cancers dans les politiques et plans qu'elles pilotent et à développer des actions probantes dans les territoires, au bénéfice de la population. Le Club «Collectivités territoriales et prévention des cancers » est partie intégrante de ce programme, dont il a permis de co-construire les grandes orientations, en relayant les besoins et attentes des collectivités.

### Le club a cinq principales missions:

- mutualiser et coordonner les savoir-faire, moyens et méthodes ;
- partager et capitaliser sur les actions les plus efficaces et bonnes pratiques ;
- accompagner les initiatives locales par un appui en expertise personnalisé;
- veiller, décrypter et diffuser les enseignements de la recherche ;
- valoriser et porter la voix des collectivités membres au niveau national.

Pour répondre à ces missions, il développera quatre activités phares qui forment son offre de services :

- organisation d'échanges et mise en relation des collectivités et avec l'écosystème (ateliers, colloques);
- actions de plaidoyer et de valorisation pour promouvoir l'action territoriale des collectivités;
- centre de ressources (veille, données, répertoire d'actions, guides, outils de communication);
- appui rapproché (financement, accompagnement de projets de recherche et d'évaluation).

# La feuille de route 2023-2025 de la démarche d'accompagnement des collectivités portée par l'Institut

Lors de la réunion de ce 3 juillet, les membres du Club ont discuté et validé collectivement la feuille de route de la démarche pour la période 2023 - 2025. Ce programme de travail priorise 3 thématiques que sont l'aménagement des territoires, le tabac et l'alcool, et la démarche de la santé dans toutes les politiques.

- Sur la thématique de l'aménagement du territoire, des fiches pratiques, venant décliner le guide « Promotion de la santé, prévention des cancers et aménagement des territoires », seront produites. Ces fiches, travaillées avec les membres du Club et des partenaires, présenteront une sélection d'actions concrètes et leurs modalités opérationnelles de mise en œuvre (conditions de réalisation, facteurs clés de succès, écosystème mobilisé, indicateurs d'évaluation) pour intégrer la promotion de la santé et la prévention des cancers dans les opérations d'aménagement du territoire.
- Sur la thématique de la consommation de tabac et d'alcool, l'Institut proposera aux membres du club un accompagnement collectif à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation d'un plan d'action sur ces sujets.
- Sur la thématique de la démarche de la santé dans toutes les politiques, l'Institut produira avec l'appui des membres du Club, un plaidoyer permettant de faire valoir l'importance de la prise en compte des enjeux liés à la santé dans toutes les politiques et une cartographie permettant de donner une vision concrète et opérationnelle de ce concept. Ces outils seront suivis d'un répertoire des bonnes pratiques de mise en œuvre de la Santé dans toutes les politiques.

Le Club offrira également un espace d'échange pour le partage de bonnes pratiques et des actions mises en œuvre en faveur de l'alimentation saine et de l'activité physique et sportive, en lien avec l'ensemble des agences et partenaires mobilisés sur le sujet.

Enfin, l'Institut travaille actuellement sur la production d'outils transversaux « clés en main », qui repose sur la mise à disposition pour toutes les collectivités d'une boîte à outils. À terme, cette dernière a pour objectif de contenir : des guides méthodologiques, des supports d'aide à la décision, de nouveaux outils comme un guide des aides

financières. Par ailleurs, des appels à projets seront lancés, pour le développement de l'environnement favorable à la santé ou le déploiement d'actions de prévention.

L'Institut organisera par ailleurs un «trophée» des collectivités engagées pour la prévention des cancers. Ce trophée permettra de repérer, étudier et valoriser les programmes ou actions de prévention des cancers mis en œuvre par les collectivités, qui se distinguent par leur qualité et pertinence.

### À propos de l'Institut national du cancer

Agence d'expertise sanitaire et scientifique publique, l'Institut national du cancer a été créé par la loi de santé publique du 9 août 2004. Il conduit l'élan national pour réduire le nombre de cancers et leur impact dans notre pays. Pour cela, l'Institut fédère et coordonne les acteurs de la lutte contre les cancers dans les domaines de la prévention, des dépistages, des soins, de la recherche et de l'innovation. Porteur d'une vision intégrée des dimensions sanitaire, médicale, scientifique, sociale et économique liées aux pathologies cancéreuses, il met son action au service de l'ensemble des concitoyens: patients, proches, aidants, usagers du système de santé, population générale, professionnels de santé, chercheurs et décideurs. L'Institut assure la mise en œuvre de la stratégie décennale de lutte contre les cancers 2021-2030.

www.e-cancer.fr twitter

#### CONTACTS PRESSE

Responsable des relations media Lydia Dauzet 01 41 10 14 44 Chargée de relations presse Juliette Urvoy 01 41 10 14 41

06 20 72 11 25 - presseinca@institutcancer.fr